

CAMPING LA FORET

Lieu-dit La Forêt Nord

24510 PEZULS

Tél : 05.53.22.71.69.

Mail : [laforet.camping@gmail.com](mailto:laforet.camping@gmail.com)

Site internet : [www.camping-la-foret.com](http://www.camping-la-foret.com/)

CONTRAT DE RESERVATION

(à nous retourner signé et accompagné de votre règlement)

Entre : Camping La Forêt

Et :

Nom : ………………Prénom :……………….

Adresse :………………………………………

Code Postal : ………………Ville :………….. Pays :………………

Tél : ……………….

E-mail :…………….

**Date d’arrivée prévue: ………………………. Date de départ prévue: ……………………………**

**Nombre adultes : ………………… Nombre enfants : ……………………**

**LOCATION D’UN EMPLACEMENT (cocher et remplir la mention utile):**

ΩForfait Emplacement avec électricité 6 A

Ω Tente ........ x .............

Ω Caravane : .......... x ...........

ΩCaravane pliante ....... x .........

ΩCamping-car .......... x ..............

ΩAnimaux : Oui-Non: Race : …………….... et nombre :…………….

Ω Location de frigidaire :……….

**LOCATION D’UN HEBERGEMENT (cocher la mention utile):**

ΩMobil-Home 5/6 personnes avec terrasse

ΩMobil-Home sans sanitaires 4 personnes avec terrasse

ΩAnimaux : Oui-Non: Race : …………….... et nombre :…………….

**POUR RESERVER :**

**Remplir la demande et y joindre :**

Ω**Pour un emplacement** : Acompte 80 € (non remboursables)

Ω**Pour un hébergement** : Prix de la location choisie : ..................... x ......... semaine(s) ou nuitée(s) = ................. €

**A régler** : Acompte de 25 %: ...................€ (non remboursables)

**MODES DE REGLEMENT**

ΩChèque bancaire ou postal (à l’ordre du Camping La Forêt)

ΩChèques vacances ANCV (sauf pour l’acompte de réservation)

ΩEspèces

Ω Virement (RIB sur demande)

**Déclaration du client** : Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales jointes.

J’ai également pris connaissance des tarifs et des règles de vie spécifiques du camping.

C’est donc en connaissance de tous ces documents que je remplis ce contrat de location.

Il est entendu que la location ne sera effective qu’après réception de la confirmation du loueur.

Date : …………………………..

Signature du demandeur précédée de la mention (lu et approuvé)

**REGLEMENT :**

Le fait de séjourner au camping LA FORET implique l’acceptation du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping et l’engagement de s’y conformer.

Pour être admis à pénétrer ou à s’installer sur le terrain, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau

d’accueil.

**RESERVATION :**

La réservation de l’emplacement ou de la location sera enregistrée et ne deviendra définitive qu’après retour du contrat de réservation signé et l’encaissement des fonds correspondants.

En cas d’annulation de votre part, l’acompte ne sera pas remboursé sauf si, nous sommes avertis par écrit, avec justificatif, **un mois avant la date d’arrivée prévue**. Passé ce délai, l’acompte restera acquis au Camping.

En cas d’arrivée tardive ou de départ anticipé, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti.

Veuillez nous prévenir si vous retardez votre arrivée, nous gardons une réservation 24 heures, passé ce délai,

nous considérerons votre silence comme une annulation. Le camping se réserve le droit de relouer.

**LOCATION MOBIL HOME:**

**Les tarifs comprennent la location, l’eau, le gaz et l’électricité.**

**Le solde de la location se fera le jour de votre arrivée.**

**Un dépôt de garantie de 250 €** est exigé à l'arrivée et restitué dans un délai de 10 jours, après votre départ et après déduction éventuelle pour casse, dégradation ou si le ménage n’a pas été effectué correctement (60€/heure).

**Un dépôt de garantie de 100 € pour le badge d’entrée sur le camping** est exigé le jour de votre arrivée et restitué le jour de votre départ, après restitution du badge, **sauf en cas de perte ou de dégradation du badge**.

Les locations sont entièrement équipées (nécessaire de cuisine, réfrigérateur, plaque de cuisson, micro-ondes (sauf dans les hébergements sans sanitaires), terrasse extérieure avec un salon de jardin). Seuls les draps et le linge de maison ne sont pas fournis.

L'inventaire est établi par vous-même le jour de votre arrivée et le jour de votre départ. Si il y a omission de votre part de déclarer quelque chose, cela sera déduit sur la caution que vous avez versé à votre arrivée.

**L’heure d’arrivée** est prévue le samedi **entre 15H et 20H**. **Le départ** est prévu le samedi **à partir de 10 H.**

Le ménage final est à effectuer par lelocataire et sera contrôlé par nos soins et vous-même juste avant votre départ.

**Si de votre fait**, vous quittiez votre location avant la date prévue, nous ne procéderons à aucun remboursement sur la location et nous nous réservons le droit de relouer.

**Si de notre fait**, vous étiez expulsé du camping pour non-respect du règlement, nous ne procéderons à aucun remboursement sur le locatif et nous nous réservons le droit de relouer.

Les locataires n’ont pas le droit d’aller se doucher aux sanitaires sauf les locataires dans les locations sans sanitaires ou sur autorisation du responsable du camping.

**EMPLACEMENT CAMPING:**

Celui-ci est disponible **à partir de 10H**. L’arrivée peut donc se faire entre **10H et 20H**. **Le départ** devra se faire **avant 12H**, passé cet horaire, une redevance journalière supplémentaire sera due.

Le solde du séjour est à régler la veille de votre départ.

Un dépôt de garantie de 100 € pour le badge d’accès au camping est exigé à votre arrivée et vous est restitué la veille de votre départ, au moment du règlement de votre séjour, **sauf en cas de perte ou de dégradation**.

**CONDITIONS GENERALES :**

**Le client** accepte l’emplacement nu ou l’hébergement en l’état (arbres, plantations, végétations etc.). Il dégage

la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, intempéries, de catastrophes naturelles, bris de glaces, vol. Il est seul responsable des dommages survenant de son fait, causés à autrui. Le silence doit être total entre 22 h et 7 h (exception : les soirées organisées par le camping). Les usagers du camping sont instamment priés d’éviter tous les bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffre doivent être aussi discrètes que possible.

**Le responsable du camping se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas ces consignes.**

**Les visiteurs** d’un joursont considérés comme **des personnes de passage** et en aucun cas ils ne pourront séjourner avec le campeur ou le locataire. Ils devront se présenter à l’accueil et pour pénétrer sur le terrain, ils devront avertir la personne à visiter, qui viendra les chercher à l’accueil. **Ils sont sous la** **responsabilité de leurs hôtes.** Leurs véhicules devront rester sur le parking, à l’accueil. **Ils n’auront pas accès ni la piscine ni au tennis.** Ils pourront toutefois avoir accès aux autres prestations du camping.

**Nos amis les animaux (les chiens catégories 1 et 2 ne sont pas admis sur le camp)** doivent être tenus en laisse et les carnets de vaccination tenus à jour, sont obligatoires. Ils sont autorisés dans les locations (selon la race et certaines règles).

Tous les emplacements sont prévus avec le stationnement d'**1** véhicule.

**La Piscine :** Le règlement est affiché à l'entrée de la piscine. Les chaussures devront être déposées à l’extérieur de l’enceinte de la piscine. Le pédiluve et la douche **sont obligatoires** pour aller se baigner. Le choix du maillot de bain reste libre. Les personnes aux cheveux longs devrontporter un bonnet de bain ou bien avoir les cheveux attachés**.**

En cas de non-respect de ces règles, le baigneur risque l’exclusion. La baignade est sous la responsabilité des utilisateurs.

"Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique: [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr)  
ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS".